

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20002341400119	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT REGIE DE L'ASSAINISSEMENT
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE ROUEN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : REGIE DE L'ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	39
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	43

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	44
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	45
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	48
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	49
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	50
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	53 539 909,00	53 539 909,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		53 539 909,00	53 539 909,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	25 428 400,00	25 428 400,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		25 428 400,00	25 428 400,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	78 968 309,00	78 968 309,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	19 200 532,00	0,00	19 068 193,00	19 068 193,00	19 068 193,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 117 387,00	0,00	7 244 224,00	7 244 224,00	7 244 224,00
014	Atténuations de produits	3 410 000,00	0,00	4 070 000,00	4 070 000,00	4 070 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 584 720,00	0,00	1 661 554,00	1 661 554,00	1 661 554,00
Total des dépenses de gestion des services		31 312 639,00	0,00	32 043 971,00	32 043 971,00	32 043 971,00
66	Charges financières	207 978,00	0,00	144 850,00	144 850,00	144 850,00
67	Charges exceptionnelles	2 325 500,00	0,00	2 275 500,00	2 275 500,00	2 275 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	170 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		34 016 117,00	0,00	35 014 321,00	35 014 321,00	35 014 321,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 011 931,00		5 832 288,00	5 832 288,00	5 832 288,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 088 500,00		12 693 300,00	12 693 300,00	12 693 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		19 100 431,00		18 525 588,00	18 525 588,00	18 525 588,00
TOTAL		53 116 548,00	0,00	53 539 909,00	53 539 909,00	53 539 909,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 539 909,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	48 471 243,00	0,00	50 116 604,00	50 116 604,00	50 116 604,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 622 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
75	Autres produits de gestion courante	369 805,00	0,00	379 805,00	379 805,00	379 805,00
Total des recettes de gestion des services		50 503 048,00	0,00	50 926 409,00	50 926 409,00	50 926 409,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		50 516 048,00	0,00	50 939 409,00	50 939 409,00	50 939 409,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 600 500,00		2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 600 500,00		2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
TOTAL		53 116 548,00	0,00	53 539 909,00	53 539 909,00	53 539 909,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 539 909,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	15 925 088,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	546 500,00	0,00	641 900,00	641 900,00	641 900,00
21	Immobilisations corporelles	6 543 450,00	0,00	5 921 800,00	5 921 800,00	5 921 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 413 471,00	0,00	12 337 000,00	12 337 000,00	12 337 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	17 503 421,00	0,00	18 900 700,00	18 900 700,00	18 900 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 568 100,00	0,00	3 927 200,00	3 927 200,00	3 927 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 568 100,00	0,00	3 927 200,00	3 927 200,00	3 927 200,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	22 071 521,00	0,00	22 827 900,00	22 827 900,00	22 827 900,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 600 500,00		2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 600 500,00		2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
	TOTAL	24 672 021,00	0,00	25 428 400,00	25 428 400,00	25 428 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 428 400,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	919 000,00	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 652 590,00	0,00	5 852 812,00	5 852 812,00	5 852 812,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 571 590,00	0,00	6 902 812,00	6 902 812,00	6 902 812,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 571 590,00	0,00	6 902 812,00	6 902 812,00	6 902 812,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	7 011 931,00		5 832 288,00	5 832 288,00	5 832 288,00

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 088 500,00		12 693 300,00	12 693 300,00	12 693 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		19 100 431,00		18 525 588,00	18 525 588,00	18 525 588,00
TOTAL		24 672 021,00	0,00	25 428 400,00	25 428 400,00	25 428 400,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 428 400,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

15 925 088,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	19 068 193,00		19 068 193,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 244 224,00		7 244 224,00
014	Atténuations de produits	4 070 000,00		4 070 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 661 554,00		1 661 554,00
66	Charges financières	144 850,00	0,00	144 850,00
67	Charges exceptionnelles	2 275 500,00	200 000,00	2 475 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	550 000,00	12 493 300,00	13 043 300,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		5 832 288,00	5 832 288,00
	Dépenses d'exploitation – Total	35 014 321,00	18 525 588,00	53 539 909,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 539 909,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 600 500,00	2 600 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 927 200,00	0,00	3 927 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	641 900,00	0,00	641 900,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 921 800,00	0,00	5 921 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	12 337 000,00	0,00	12 337 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	22 827 900,00	2 600 500,00	25 428 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 428 400,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	50 116 604,00		50 116 604,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	400 000,00		400 000,00
75	Autres produits de gestion courante	379 805,00		379 805,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 000,00	2 600 500,00	2 613 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		50 939 409,00	2 600 500,00	53 539 909,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 539 909,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 852 812,00	0,00	5 852 812,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		12 493 300,00	12 493 300,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		5 832 288,00	5 832 288,00
Recettes d'investissement – Total		6 902 812,00	18 525 588,00	25 428 400,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 428 400,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	19 200 532,00	19 068 193,00	19 068 193,00
60226	Vêtements de travail	400,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 729 726,00	1 683 528,00	1 683 528,00
6062	Produits de traitement	414 000,00	455 500,00	455 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	258 900,00	261 900,00	261 900,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6066	Carburants	181 000,00	170 000,00	170 000,00
6068	Autres matières et fournitures	103 360,00	92 500,00	92 500,00
611	Sous-traitance générale	7 500 325,00	8 019 778,00	8 019 778,00
6135	Locations mobilières	61 830,00	81 250,00	81 250,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	178 000,00	178 000,00	178 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	5 117 000,00	5 714 500,00	5 714 500,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	573 960,00	473 960,00	473 960,00
61551	Entretien matériel roulant	211 800,00	212 500,00	212 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	101 000,00	106 000,00	106 000,00
6156	Maintenance	234 585,00	237 400,00	237 400,00
6168	Autres	125 000,00	136 000,00	136 000,00
617	Etudes et recherches	105 600,00	95 000,00	95 000,00
618	Divers	157 147,00	144 300,00	144 300,00
6222	Commissions recouvrement redevance	158 000,00	158 000,00	158 000,00
6226	Honoraires	37 000,00	32 000,00	32 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	257 000,00	249 000,00	249 000,00
6231	Annonces et insertions	21 500,00	21 500,00	21 500,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6241	Transports sur achats	100,00	100,00	100,00
6248	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	8 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	3 210,00	3 700,00	3 700,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	9 000,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	153 000,00	137 000,00	137 000,00
627	Services bancaires et assimilés	800,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6282	Frais de gardiennage	4 500,00	4 650,00	4 650,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	51 300,00	51 300,00	51 300,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	148 302,00	163 179,00	163 179,00
6288	Autres	35 900,00	43 900,00	43 900,00
63512	Taxes foncières	58 637,00	65 350,00	65 350,00
6353	Impôts indirects	21 050,00	25 500,00	25 500,00
6358	Autres droits	2 100,00	2 898,00	2 898,00
6378	Autres taxes et redevances	140 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 117 387,00	7 244 224,00	7 244 224,00
6211	Personnel intérimaire	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	6 780 787,00	6 826 184,00	6 826 184,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	60 000,00	60 000,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	76 100,00	101 940,00	101 940,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	25 000,00	21 000,00	21 000,00
648	Autres charges de personnel	185 500,00	185 100,00	185 100,00
014	Atténuations de produits (7)	3 410 000,00	4 070 000,00	4 070 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	3 410 000,00	4 070 000,00	4 070 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 584 720,00	1 661 554,00	1 661 554,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 584 720,00	1 661 554,00	1 661 554,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		31 312 639,00	32 043 971,00	32 043 971,00
66	Charges financières (b) (8)	207 978,00	144 850,00	144 850,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	200 000,00	120 000,00	120 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 022,00	-5 150,00	-5 150,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	20 000,00	20 000,00
666	Pertes de change	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6688	Autre	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 325 500,00	2 275 500,00	2 275 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	250,00	250,00	250,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	250,00	250,00	250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	220 000,00	150 000,00	150 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 105 000,00	2 125 000,00	2 125 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	170 000,00	550 000,00	550 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	170 000,00	550 000,00	550 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		34 016 117,00	35 014 321,00	35 014 321,00
023	Virement à la section d'investissement	7 011 931,00	5 832 288,00	5 832 288,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	12 088 500,00	12 693 300,00	12 693 300,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	11 888 500,00	12 493 300,00	12 493 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		19 100 431,00	18 525 588,00	18 525 588,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		19 100 431,00	18 525 588,00	18 525 588,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		53 116 548,00	53 539 909,00	53 539 909,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 539 909,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	8 793,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	13 943,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 150,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	40 000,00	30 000,00	30 000,00
64198	Autres remboursements	40 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	48 471 243,00	50 116 604,00	50 116 604,00
704	Travaux	3 100 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	36 410 000,00	37 980 000,00	37 980 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	4 440 000,00	4 440 000,00	4 440 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	26 000,00	26 000,00	26 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	3 952 431,00	3 952 431,00	3 952 431,00
7068	Autres prestations de services	370 000,00	400 000,00	400 000,00
7083	Locations diverses	473,00	473,00	473,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	24 700,00	24 700,00	24 700,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	12 639,00	13 000,00	13 000,00
7088	Autres produits activités annexes	135 000,00	180 000,00	180 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 622 000,00	400 000,00	400 000,00
741	Primes d'épuration	1 622 000,00	400 000,00	400 000,00
75	Autres produits de gestion courante	369 805,00	379 805,00	379 805,00
7588	Autres	369 805,00	379 805,00	379 805,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		50 503 048,00	50 926 409,00	50 926 409,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	13 000,00	13 000,00	13 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	5 000,00	5 000,00
778	Autres produits exceptionnels	8 000,00	8 000,00	8 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		50 516 048,00	50 939 409,00	50 939 409,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		53 116 548,00	53 539 909,00	53 539 909,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 539 909,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	546 500,00	641 900,00	641 900,00
2031	Frais d'études	406 000,00	450 000,00	450 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	140 500,00	191 900,00	191 900,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 543 450,00	5 921 800,00	5 921 800,00
2111	Terrains nus	232 500,00	32 500,00	32 500,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	115 000,00	125 000,00	125 000,00
21451	Aménagt Bât. d'exploitation sol autrui	1 750 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 520 000,00	1 935 000,00	1 935 000,00
21562	Service d'assainissement	864 000,00	931 000,00	931 000,00
2182	Matériel de transport	979 450,00	1 200 000,00	1 200 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	59 000,00	76 000,00	76 000,00
2184	Mobilier	21 000,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 500,00	2 300,00	2 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 413 471,00	12 337 000,00	12 337 000,00
2313	Constructions	475 000,00	437 000,00	437 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 938 471,00	11 900 000,00	11 900 000,00
Total des dépenses d'équipement		17 503 421,00	18 900 700,00	18 900 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 568 100,00	3 927 200,00	3 927 200,00
1641	Emprunts en euros	1 200 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
1643	Emprunts en devises	6 900,00	7 200,00	7 200,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	878 000,00	1 230 000,00	1 230 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 623 200,00	750 000,00	750 000,00
1681	Autres emprunts	860 000,00	840 000,00	840 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 568 100,00	3 927 200,00	3 927 200,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		22 071 521,00	22 827 900,00	22 827 900,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	21 000,00	21 000,00	21 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	905 000,00	905 000,00	905 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	3 500,00	3 500,00	3 500,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	35 000,00	35 000,00	35 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	6 000,00	6 000,00	6 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	70 000,00	70 000,00	70 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		24 672 021,00	25 428 400,00	25 428 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 428 400,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	919 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	169 000,00	100 000,00	100 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	750 000,00	950 000,00	950 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 652 590,00	5 852 812,00	5 852 812,00
1641	Emprunts en euros	3 029 390,00	5 102 812,00	5 102 812,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 623 200,00	750 000,00	750 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 571 590,00	6 902 812,00	6 902 812,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 571 590,00	6 902 812,00	6 902 812,00
021	Virement de la section d'exploitation	7 011 931,00	5 832 288,00	5 832 288,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	12 088 500,00	12 693 300,00	12 693 300,00
2111	Terrains nus	200 000,00	200 000,00	200 000,00
28031	Frais d'études	41 500,00	21 500,00	21 500,00
28033	Frais d'insertion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	40 000,00	60 000,00	60 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	2 600,00	2 600,00	2 600,00
28128	Aménagement Autres terrains	500,00	500,00	500,00
28131	Bâtiments	522 000,00	522 000,00	522 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 841 200,00	1 841 200,00	1 841 200,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	0,00	800,00	800,00
28151	Installations complexes spécialisées	350 000,00	350 000,00	350 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	6 595 000,00	7 195 000,00	7 195 000,00
28154	Matériel industriel	23 000,00	23 000,00	23 000,00
28155	Outillage industriel	1 451 300,00	1 451 300,00	1 451 300,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	625 000,00	625 000,00	625 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	6 500,00	6 500,00	6 500,00
28173	Constructions (mise à disposition)	80 200,00	80 200,00	80 200,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	4 000,00	3 000,00	3 000,00
28181	Installations générales, agencements	12 500,00	12 500,00	12 500,00
28182	Matériel de transport	180 000,00	180 000,00	180 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	45 000,00	45 000,00
28184	Mobilier	6 200,00	6 200,00	6 200,00
28188	Autres	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		19 100 431,00	18 525 588,00	18 525 588,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		19 100 431,00	18 525 588,00	18 525 588,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		24 672 021,00	25 428 400,00	25 428 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 428 400,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0 (1)

LIBELLE : SIG BASSIN DE STOCKAGE RESTITUTION DE CLEON DOUBLEMENT EMISSAIRE ALIMENTATION STEP EMERAUDE REHABILITATION POSTES DE REFOULEMENT TRAVAUX DIVERS SUR RIVIERES ET BASSINS RELEVES TOPOGRAPHIQUES BASSIN DE STOCKAGE RESTITUTION DE CLEON DOUBLEMENT EMISSAIRE ALIMENTATION STEP EMERAUDE REHABILITATION POSTES DE REFOULEMENT TRAVAUX DIVERS SUR RIVIERES ET BASSINS RELEVES TOPOGRAPHIQUES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 1 140 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 140 000,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	1 140 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 140 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 230018 (1)
LIBELLE : GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 8 850 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	8 850 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	8 850 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00 d
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 850 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 230019 (1)
LIBELLE : CYCLE DE L'EAU - Etudes et assistance maîtrise d'o

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-400 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24 (1)
LIBELLE : STEP GRAND QUEVILLY TRAVAUX AMELIOR.

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 9 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00 d
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 240007 (1)
LIBELLE : CREATION ET MISE A NIVEAU DES STEP

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 950 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	950 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	950 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00 d
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-950 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 240026 (1)
LIBELLE : DECARBONATION DU PARC AUTO ASSAINISSEMENT

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-800 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
76-27084620CT4METROU	20/07/2023	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
MIR268990EUR	13/07/2005	1 226 494,85	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		11 226 494,85	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					24 109 057,47									
1641 Emprunts en euros (total)					16 294 444,30									
17402/003/001 (FTRY01ASS)	SOCIETE GENERALE	28/11/2001		30/01/2010	356 305,60	F	FIXE	4,900	5,015		M	C	O	A-1
20500189 (FTRYASS5)	CAISSE D'EPARGNE	22/11/2007		03/03/2010	41 220,95	F	FIXE	3,760	3,760		A	P	O	A-1
C08367 (2015STEPCA)	CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	02/02/2015		30/11/2015	14 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,771	0,895		T	C	O	A-1
MIS268138EUR/0286389/001 (FASS)	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	21/12/2004		01/01/2010	1 702 662,50	V	TAG03M	3,839	1,009		T	C	O	A-1
MON268196EUR/0286447 (FJUMIEGE)	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10/07/2007		01/02/2010	194 255,25	F	FIXE	4,760	4,761		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					134 156,44									
MON268157CHF/MON255548CHF (FTR)	DEXIA CREDIT LOCAL	10/11/2005		01/02/2010	134 156,44	F	FIXE	3,170	4,136		T	P	O	A-4
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					7 680 456,73									
MIR174242EUR (CLTR2011)	DEXIA CREDIT LOCAL	13/07/2005		31/12/2013	7 680 456,73	F	FIXE	3,000	0,621		A	X Libre	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					14 009 620,00									
1681 Autres emprunts (total)					14 009 620,00									

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10062631/01 (9002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	26/11/2008		26/11/2010	69 723,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10071091/01 (9001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	30/09/2008		23/09/2010	18 061,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10079891/01 (FASS118CAE)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/09/2008		19/10/2010	75 015,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10081151/01 (FASS119CAE)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/01/2009		20/10/2010	116 387,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10102151/01 (FDUCLAIR)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	26/02/2009		02/11/2010	76 365,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10112002/01 (20104)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	18/10/2010		23/09/2011	15 309,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10115522/01 (20110)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/12/2010		24/11/2011	42 966,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10115542/01 (20111)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/12/2010		24/11/2011	66 898,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10127552/01 (20105)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	18/10/2010		23/09/2011	10 346,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10131112/01 (20102)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/09/2010		23/09/2011	150 586,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10140332/01 (20103)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	18/10/2010		23/09/2011	120 696,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10159042/01 (20107)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	18/11/2009		20/10/2011	66 323,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10168332/01 (20109)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/11/2009		15/11/2011	24 240,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10173422/01 (20106)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/08/2010		20/10/2011	28 339,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10185811/01 (2011-3)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/06/2010		25/07/2012	74 250,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10185921/01 (2011-1)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/06/2010		29/02/2012	12 609,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10186181/01 (20108)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/11/2010		26/10/2011	35 805,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10192601/01 (2011-2)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/06/2010		23/03/2012	44 054,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10242931/01 (2011-5)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/01/2011		25/11/2012	80 798,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10257471/01 (2011-4)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/05/2011		25/07/2012	87 033,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10257991/01 (12A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2011		25/03/2013	26 922,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10261911/01 (11E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/08/2011		25/10/2012	144 703,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10262131/01 (12A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	13/04/2011		25/03/2013	62 121,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10270271/01 (12A0006)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2011		25/09/2013	22 607,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10271001/01 (12A0008)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2011		12/09/2013	46 706,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10271011/01 (12A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2011		25/05/2013	79 345,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10272231/01 (11E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/08/2011		25/10/2012	86 684,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10311961/01 (12A0007)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2011		01/08/2013	22 167,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10330111/01 (12A0011)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2012		10/10/2013	45 238,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10330171/01 (12A0009)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2012		10/09/2013	57 133,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10338771/01 (12A0005)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2012		05/08/2013	26 670,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10360451/01 (12A0010)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2012		22/10/2013	40 673,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10371951/01 (12A0012)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2012		14/11/2013	18 188,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10383881/01 (13A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	21/12/2012		25/04/2014	42 391,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10383961/01 (13A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	21/12/2012		25/04/2014	13 176,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10393311/01 (13A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2013		25/02/2014	140 330,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10398771/01 (13A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	09/04/2013		25/06/2014	39 323,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10420261/01 (13A0005)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	17/12/2013		25/12/2014	37 812,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10443551/01 2013 (14A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	21/10/2013		25/02/2015	68 561,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10452671/01 (14A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	10/12/2013		25/06/2015	149 913,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10458611/01 (14A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	04/12/2013		25/05/2015	29 104,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10474271-01 (14A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	19/05/2014		25/06/2015	95 064,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10477761/01 (14A0007)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	20/03/2014		25/09/2015	72 215,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10485031/01 (14A0008)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	19/05/2014		25/10/2015	21 603,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10488911/01 (14A0005)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	18/06/2014		25/08/2015	170 142,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10488912/01 (15A0005)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	18/06/2014		16/09/2016	42 534,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10489171/01 (14A0006)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	05/06/2014		25/07/2015	146 778,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1048949 (18A0005)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	22/04/2018		23/08/2019	66 222,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1048949 14 (14A0009)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	07/07/2014		25/12/2015	110 370,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10533981/01 (15A0006)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	29/04/2015		05/10/2016	92 700,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1053543 (18A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	18/02/2015		20/06/2019	80 685,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10535431/01 (15A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	17/03/2015		24/08/2016	403 424,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10550611/01 (15A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/04/2015		20/07/2016	27 654,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10551401/01 (15A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/04/2015		24/08/2016	49 538,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10553361/01 (16A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	08/04/2016		03/05/2017	132 086,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10553371/01 (15A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	05/06/2015		24/08/2016	317 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1055340 (18A0006)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/08/2016		30/08/2019	1 553 782,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10553401 (21A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/09/2016		02/03/2022	1 035 854,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10553401/01 (16A0005)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/09/2016		07/11/2017	2 589 636,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1055347 (18A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/12/2017		20/06/2019	2 353 159,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10554421/01 (15A0007)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	24/06/2015		02/11/2016	70 848,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10579211/01 (16A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	28/09/2015		26/01/2017	38 555,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1058185 (19A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	12/11/2019		20/11/2020	227 606,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10615431/01 (16A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	08/04/2016		03/05/2017	55 165,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10630551/01 (16A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	06/06/2016		06/10/2017	85 956,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10646721/01 (16A0006)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/08/2016		05/12/2017	20 659,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1068986 (17A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	28/03/2017		08/06/2018	204 850,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1069487 (17A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	12/04/2017		07/08/2018	21 610,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1069850 (17A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	31/05/2017		11/09/2018	194 031,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1070549 (17A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	07/06/2017		11/09/2018	71 561,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1073893 (18A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	13/11/2017		29/06/2019	99 074,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1074962 (19A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	14/08/2019		24/10/2020	68 426,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1074963 20 (20A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	29/07/2020		13/10/2021	85 806,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1074964 (19A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	21/12/2018		12/02/2020	308 110,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1076720 (19A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	30/05/2018		14/02/2020	15 292,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1077430 (18A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	27/04/2018		21/06/2019	72 094,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1084693 2021 (21A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	31/05/2021		22/06/2022	177 283,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1093190 (22A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	07/09/2021		18/01/2023	167 182,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1093192 (22A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	07/09/2021		18/01/2023	134 953,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1093717 (22A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	07/09/2021		02/12/2023	20 543,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1094651 (22A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	04/11/2021		03/02/2023	93 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					38 118 677,47									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		8 068 575,64					2 317 605,36	113 008,27	0,00	8 795,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 787 198,12					1 083 992,89	94 726,70	0,00	8 544,19
17402/003/001 (FTRY01ASS)	N	0,00	A-1	61 432,00	2,91	F	FIXE	4,900	21 062,40	2 544,09	0,00	10,84
20500189 (FTRYASS5)	N	0,00	A-1	6 577,23	1,17	F	FIXE	3,760	3 227,92	247,30	0,00	104,88
C08367 (2015STEPCA)	N	0,00	A-1	6 533 333,33	6,91	F	FIXE	1,360	933 333,33	85 477,26	0,00	6 769,78
MIS268138EUR/0286389/001 (FASS)	N	0,00	A-1	139 562,50	1,00	V	TAG03M	4,313	111 650,00	4 254,50	0,00	283,08
MON268196EUR/0286447 (FJUMIEGE)	N	0,00	A-1	46 293,06	2,08	F	FIXE	4,760	14 719,24	2 203,55	0,00	1 375,61
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		54 882,67					7 117,62	1 655,73	0,00	250,99
MON268157CHF/MON255548CHF (FTR)	N	0,00	A-4	54 882,67	6,83	F	FIXE	3,170	7 117,62	1 655,73	0,00	250,99
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 226 494,85					1 226 494,85	16 625,84	0,00	0,00
MIR174242EUR (CLTR2011)	N	0,00	A-1	1 226 494,85	0,59	F	FIXE	2,000	1 226 494,85	16 625,84	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		8 378 508,65					835 556,82	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		8 378 508,65					835 556,82	0,00	0,00	0,00
10062631/01 (9002)	N	0,00	A-1	4 648,20	0,89	F	FIXE	0,000	4 648,20	0,00	0,00	0,00
10071091/01 (9001)	N	0,00	A-1	1 204,02	0,73	F	FIXE	0,000	1 204,02	0,00	0,00	0,00
10079891/01 (FASS118CAE)	N	0,00	A-1	5 001,00	0,82	F	FIXE	0,000	5 001,00	0,00	0,00	0,00
10081151/01 (FASS119CAE)	N	0,00	A-1	7 759,18	0,82	F	FIXE	0,000	7 759,18	0,00	0,00	0,00

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10102151/01 (FDUCLAIR)	N	0,00	A-1	22 909,50	5,90	F	FIXE	0,000	3 818,25	0,00	0,00	0,00
10112002/01 (20104)	N	0,00	A-1	2 041,20	1,73	F	FIXE	0,000	1 020,60	0,00	0,00	0,00
10115522/01 (20110)	N	0,00	A-1	5 728,80	1,90	F	FIXE	0,000	2 864,40	0,00	0,00	0,00
10115542/01 (20111)	N	0,00	A-1	8 919,69	1,90	F	FIXE	0,000	4 459,87	0,00	0,00	0,00
10127552/01 (20105)	N	0,00	A-1	1 379,51	1,73	F	FIXE	0,000	689,73	0,00	0,00	0,00
10131112/01 (20102)	N	0,00	A-1	21 304,92	1,73	F	FIXE	0,000	10 652,42	0,00	0,00	0,00
10140332/01 (20103)	N	0,00	A-1	16 092,80	1,73	F	FIXE	0,000	8 046,40	0,00	0,00	0,00
10159042/01 (20107)	N	0,00	A-1	8 843,11	1,80	F	FIXE	0,000	4 421,53	0,00	0,00	0,00
10168332/01 (20109)	N	0,00	A-1	3 232,00	1,87	F	FIXE	0,000	1 616,00	0,00	0,00	0,00
10173422/01 (20106)	N	0,00	A-1	3 778,49	1,80	F	FIXE	0,000	1 889,27	0,00	0,00	0,00
10185811/01 (2011-3)	N	0,00	A-1	14 850,00	2,51	F	FIXE	0,000	4 950,00	0,00	0,00	0,00
10185921/01 (2011-1)	N	0,00	A-1	2 521,80	2,16	F	FIXE	0,000	840,60	0,00	0,00	0,00
10186181/01 (20108)	N	0,00	A-1	4 774,00	1,82	F	FIXE	0,000	2 387,00	0,00	0,00	0,00
10192601/01 (2011-2)	N	0,00	A-1	8 810,84	2,23	F	FIXE	0,000	2 936,93	0,00	0,00	0,00
10242931/01 (2011-5)	N	0,00	A-1	16 159,64	2,84	F	FIXE	0,000	5 386,53	0,00	0,00	0,00
10257471/01 (2011-4)	N	0,00	A-1	17 406,60	2,58	F	FIXE	0,000	5 802,20	0,00	0,00	0,00
10257991/01 (12A0002)	N	0,00	A-1	7 179,20	3,20	F	FIXE	0,000	1 794,80	0,00	0,00	0,00
10261911/01 (11E0003)	N	0,00	A-1	28 940,56	2,80	F	FIXE	0,000	9 646,87	0,00	0,00	0,00
10262131/01 (12A0001)	N	0,00	A-1	27 954,45	8,20	F	FIXE	0,000	3 106,05	0,00	0,00	0,00
10270271/01 (12A0006)	N	0,00	A-1	6 028,57	3,70	F	FIXE	0,000	1 507,13	0,00	0,00	0,00
10271001/01 (12A0008)	N	0,00	A-1	12 454,97	3,70	F	FIXE	0,000	3 113,73	0,00	0,00	0,00
10271011/01 (12A0004)	N	0,00	A-1	21 158,63	3,41	F	FIXE	0,000	5 289,67	0,00	0,00	0,00
10272231/01 (11E0002)	N	0,00	A-1	34 673,60	7,78	F	FIXE	0,000	4 334,20	0,00	0,00	0,00
10311961/01 (12A0007)	N	0,00	A-1	5 911,20	3,58	F	FIXE	0,000	1 477,80	0,00	0,00	0,00
10330111/01 (12A0011)	N	0,00	A-1	12 063,43	3,78	F	FIXE	0,000	3 015,87	0,00	0,00	0,00
10330171/01 (12A0009)	N	0,00	A-1	15 235,43	3,69	F	FIXE	0,000	3 808,87	0,00	0,00	0,00
10338771/01 (12A0005)	N	0,00	A-1	7 112,00	3,59	F	FIXE	0,000	1 778,00	0,00	0,00	0,00
10360451/01 (12A0010)	N	0,00	A-1	10 846,17	3,81	F	FIXE	0,000	2 711,53	0,00	0,00	0,00
10371951/01 (12A0012)	N	0,00	A-1	4 850,17	3,87	F	FIXE	0,000	1 212,53	0,00	0,00	0,00
10383881/01 (13A0002)	N	0,00	A-1	14 130,30	4,31	F	FIXE	0,000	2 826,07	0,00	0,00	0,00
10383961/01 (13A0003)	N	0,00	A-1	4 392,00	4,31	F	FIXE	0,000	878,40	0,00	0,00	0,00
10393311/01 (13A0001)	N	0,00	A-1	70 165,00	9,15	F	FIXE	0,000	7 016,50	0,00	0,00	0,00
10398771/01 (13A0004)	N	0,00	A-1	13 107,70	4,45	F	FIXE	0,000	2 621,53	0,00	0,00	0,00
10420261/01 (13A0005)	N	0,00	A-1	12 604,00	4,96	F	FIXE	0,000	2 520,80	0,00	0,00	0,00
10443551/01 2013 (14A0001)	N	0,00	A-1	27 424,43	5,09	F	FIXE	0,000	4 570,73	0,00	0,00	0,00
10452671/01 (14A0003)	N	0,00	A-1	59 965,20	5,44	F	FIXE	0,000	9 994,20	0,00	0,00	0,00

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10458611/01 (14A0002)	N	0,00	A-1	11 641,57	5,39	F	FIXE	0,000	1 940,27	0,00	0,00	0,00
10474271-01 (14A0004)	N	0,00	A-1	52 285,20	10,43	F	FIXE	0,000	4 753,20	0,00	0,00	0,00
10477761/01 (14A0007)	N	0,00	A-1	28 886,03	5,71	F	FIXE	0,000	4 814,33	0,00	0,00	0,00
10485031/01 (14A0008)	N	0,00	A-1	8 641,20	5,83	F	FIXE	0,000	1 440,20	0,00	0,00	0,00
10488911/01 (14A0005)	N	0,00	A-1	68 056,80	5,61	F	FIXE	0,000	11 342,80	0,00	0,00	0,00
10488912/01 (15A0005)	N	0,00	A-1	19 849,20	6,71	F	FIXE	0,000	2 835,60	0,00	0,00	0,00
10489171/01 (14A0006)	N	0,00	A-1	58 711,20	5,56	F	FIXE	0,000	9 785,20	0,00	0,00	0,00
1048949 (18A0005)	N	0,00	A-1	44 148,00	9,64	F	FIXE	0,000	4 414,80	0,00	0,00	0,00
1048949 14 (14A0009)	N	0,00	A-1	44 148,00	5,96	F	FIXE	0,000	7 358,00	0,00	0,00	0,00
10533981/01 (15A0006)	N	0,00	A-1	43 260,00	6,76	F	FIXE	0,000	6 180,00	0,00	0,00	0,00
1053543 (18A0001)	N	0,00	A-1	53 790,00	9,47	F	FIXE	0,000	5 379,00	0,00	0,00	0,00
10535431/01 (15A0003)	N	0,00	A-1	150 611,56	6,65	F	FIXE	0,000	21 515,93	0,00	0,00	0,00
10550611/01 (15A0001)	N	0,00	A-1	12 905,20	6,55	F	FIXE	0,000	1 843,60	0,00	0,00	0,00
10551401/01 (15A0002)	N	0,00	A-1	23 117,76	6,65	F	FIXE	0,000	3 302,53	0,00	0,00	0,00
10553361/01 (16A0002)	N	0,00	A-1	70 445,89	7,34	F	FIXE	0,000	8 805,73	0,00	0,00	0,00
10553371/01 (15A0004)	N	0,00	A-1	150 582,23	6,65	F	FIXE	0,000	21 511,74	0,00	0,00	0,00
1055340 (18A0006)	N	0,00	A-1	1 165 336,50	14,66	F	FIXE	0,000	77 689,10	0,00	0,00	0,00
10553401 (21A0001)	N	0,00	A-1	932 268,60	17,17	F	FIXE	0,000	51 792,70	0,00	0,00	0,00
10553401/01 (16A0005)	N	0,00	A-1	1 683 263,40	12,85	F	FIXE	0,000	129 481,80	0,00	0,00	0,00
1055347 (18A0002)	N	0,00	A-1	1 568 772,65	9,47	F	FIXE	0,000	156 877,27	0,00	0,00	0,00
10554421/01 (15A0007)	N	0,00	A-1	33 062,40	6,84	F	FIXE	0,000	4 723,20	0,00	0,00	0,00
10579211/01 (16A0001)	N	0,00	A-1	20 562,69	7,07	F	FIXE	0,000	2 570,33	0,00	0,00	0,00
1058185 (19A0004)	N	0,00	A-1	166 911,08	10,89	F	FIXE	0,000	15 173,73	0,00	0,00	0,00
10615431/01 (16A0003)	N	0,00	A-1	29 421,31	7,34	F	FIXE	0,000	3 677,67	0,00	0,00	0,00
10630551/01 (16A0004)	N	0,00	A-1	45 843,20	7,76	F	FIXE	0,000	5 730,40	0,00	0,00	0,00
10646721/01 (16A0006)	N	0,00	A-1	11 018,11	7,93	F	FIXE	0,000	1 377,27	0,00	0,00	0,00
1068986 (17A0001)	N	0,00	A-1	122 909,98	8,44	F	FIXE	0,000	13 656,67	0,00	0,00	0,00
1069487 (17A0002)	N	0,00	A-1	12 965,98	8,60	F	FIXE	0,000	1 440,67	0,00	0,00	0,00
1069850 (17A0003)	N	0,00	A-1	116 418,60	8,69	F	FIXE	0,000	12 935,40	0,00	0,00	0,00
1070549 (17A0004)	N	0,00	A-1	42 936,62	8,69	F	FIXE	0,000	4 770,73	0,00	0,00	0,00
1073893 (18A0004)	N	0,00	A-1	66 049,35	9,49	F	FIXE	0,000	6 604,93	0,00	0,00	0,00
1074962 (19A0003)	N	0,00	A-1	50 179,08	10,81	F	FIXE	0,000	4 561,73	0,00	0,00	0,00
1074963 20 (20A0001)	N	0,00	A-1	68 644,80	11,78	F	FIXE	0,000	5 720,40	0,00	0,00	0,00
1074964 (19A0001)	N	0,00	A-1	225 947,32	10,11	F	FIXE	0,000	20 540,67	0,00	0,00	0,00
1076720 (19A0002)	N	0,00	A-1	11 214,12	10,12	F	FIXE	0,000	1 019,47	0,00	0,00	0,00
1077430 (18A0003)	N	0,00	A-1	48 062,65	9,47	F	FIXE	0,000	4 806,27	0,00	0,00	0,00

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1084693 2021 (21A0002)	N	0,00	A-1	153 645,26	12,48	F	FIXE	0,000	11 818,87	0,00	0,00	0,00
1093190 (22A0002)	N	0,00	A-1	156 036,53	13,05	F	FIXE	0,000	11 145,47	0,00	0,00	0,00
1093192 (22A0003)	N	0,00	A-1	125 956,13	13,05	F	FIXE	0,000	8 996,87	0,00	0,00	0,00
1093717 (22A0004)	N	0,00	A-1	19 173,47	13,92	F	FIXE	0,000	1 369,53	0,00	0,00	0,00
1094651 (22A0001)	N	0,00	A-1	87 266,67	13,09	F	FIXE	0,000	6 233,33	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		16 447 084,29					3 153 162,18	113 008,27	0,00	8 795,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
MON268157CHF/MON255548CHF (FTR)	DEXIA CREDIT LOCAL	134 156,44	54 882,67	4	21,00		3,17	3,17	848,21		3,170	1 655,73	0,00	0,33
TOTAL (A)		134 156,44	54 882,67						848,21			1 655,73	0,00	0,33
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		134 156,44	54 882,67						848,21			1 655,73	0,00	0,33

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	87	0	0	1	0	
	% de l'encours	99,72	0,00	0,00	0,33	0,00	
	Montant en euros	16 392 201,62	0,00	0,00	54 882,67	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-12-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Seuil d'amortissement sur un an : 600 ↪ TTC	1	08/10/2018
L	Seuil d'amortissement sur un an : 500 ↪ HT (services assujettis à TVA)	1	08/10/2018
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	08/10/2018
L	Etudes non suivies de réalisation	5	08/10/2018
L	Logiciels	2	08/10/2018
L	Voitures	5	08/10/2018
L	Camions et véhicules industriels	8	08/10/2018
L	Véhicules autonomes d'expérimentation	3	08/10/2018
L	Mobilier	10	08/10/2018
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	08/10/2018
L	Matériel informatique	5	08/10/2018
L	Matériel classique	6	08/10/2018
L	Installations et appareils de chauffage	15	08/10/2018
L	Appareils de levage - ascenseurs	15	08/10/2018
L	Appareils de laboratoire	5	08/10/2018
L	Equipements de garage et ateliers	10	08/10/2018
L	Equipements des cuisines	10	08/10/2018
L	Installations de voirie	25	08/10/2018
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	08/10/2018
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	08/10/2018
L	Bâtiments légers, abris	10	08/10/2018
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	08/10/2018
L	Réseaux câblés	25	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour le financement de bâtiments ou d'installations	30	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour des projets d'infrastructure d'intérêt national	40	08/10/2018
L	Réseaux d'assainissement	60	08/10/2018
L	Stations d'épuration : ouvrages lourds de génie civil	60	08/10/2018
L	Stations d'épuration : autres ouvrages (bâtiments)	35	08/10/2018
L	Stations d'épuration : fours	20	08/10/2018
L	Station d'épuration : équipements hors fours	15	08/10/2018
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage et de ventilation	15	08/10/2018
L	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc) et de comptage	6	08/10/2018
L	Bâtiments	50	08/10/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	550 000,00		1 499 361,41	2 049 361,41	0,00	2 049 361,41
Admission non valeur	550 000,00		1 499 361,41	2 049 361,41	0,00	2 049 361,41
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	550 000,00		1 499 361,41	2 049 361,41	0,00	2 049 361,41

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 777 700,00	I 5 777 700,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 177 200,00	3 177 200,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 100 000,00	1 100 000,00
1643	Emprunts en devises	7 200,00	7 200,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	1 230 000,00	1 230 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	840 000,00	840 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 600 500,00	2 600 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 600 500,00	2 600 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 777 700,00	0,00	0,00	5 777 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		18 325 588,00	III 18 325 588,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		18 325 588,00	18 325 588,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	21 500,00	21 500,00
28033	Frais d'insertion	2 000,00	2 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	60 000,00	60 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	2 600,00	2 600,00
28128	Aménagement Autres terrains	500,00	500,00
28131	Bâtiments	522 000,00	522 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 841 200,00	1 841 200,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	800,00	800,00
28151	Installations complexes spécialisées	350 000,00	350 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 195 000,00	7 195 000,00
28154	Matériel industriel	23 000,00	23 000,00
28155	Outils industriel	1 451 300,00	1 451 300,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	625 000,00	625 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	6 500,00	6 500,00
28173	Constructions (mise à disposition)	80 200,00	80 200,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	50 000,00	50 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	3 000,00	3 000,00
28181	Installations générales, agencements	12 500,00	12 500,00
28182	Matériel de transport	180 000,00	180 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	45 000,00	45 000,00
28184	Mobilier	6 200,00	6 200,00
28188	Autres	15 000,00	15 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	5 832 288,00	5 832 288,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	18 325 588,00	0,00	0,00	0,00	18 325 588,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 777 700,00
Ressources propres disponibles	IV	18 325 588,00
Solde	V = IV – II (6)	12 547 888,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2024

- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP22/2015 BASSIN DE STOCKAGE RESTITUTION DE CLEON	4 515 000,00	1 650 000,00	6 165 000,00	332 907,30	150 000,00	5 682 092,70
PR240007/2024 CREATION ET MISE A NIVEAU DES STEP	0,00	45 000 000,00	45 000 000,00	0,00	950 000,00	44 050 000,00
PR230019/2023 CYCLE DE L'EAU - Etudes et assistance maîtrise d'o	1 770 000,00	230 000,00	2 000 000,00	356 000,00	400 000,00	1 244 000,00
PR240026/2024 DECARBONATION DU PARC AUTO ASSAINISSEMENT	0,00	3 849 000,00	3 849 000,00	0,00	800 000,00	3 049 000,00
AP24/2015 DOUBLEMENT EMISSAIRE ALIMENTATION STEP EMERAUDE	22 000 000,00	15 250 000,00	37 250 000,00	14 490 549,38	400 000,00	22 359 450,62
PR230018/2023 GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	31 750 000,00	37 400 000,00	69 150 000,00	6 510 000,00	8 850 000,00	53 790 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		143,00	0,00	143,00	36,00	74,00	110,00
Adjoint technique territorial	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent de maîtrise territorial	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise territorial principal	C	17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	17,00
Cadre		27,00	0,00	27,00	0,00	19,00	19,00
Cadre supérieur		4,00	0,00	4,00	0,00	3,00	3,00
Ingénieur territorial	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur territorial en chef hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur territorial principal	A	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Ouvrier employé	A	17,00	0,00	17,00	0,00	11,00	11,00
Technicien	A	20,00	0,00	20,00	0,00	14,00	14,00
Technicien supérieur	A	29,00	0,00	29,00	0,00	22,00	22,00
Technicien territorial	B	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Technicien territorial principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien territorial principal de 2ième classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		151,00	0,00	151,00	44,00	74,00	118,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Cadre		TECH		0,00	A privé	CDI
Cadre supérieur		TECH		0,00	A privé	CDI
Ingénieur territorial	A	TECH	518	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur territorial en chef hors classe	A	TECH	1095	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur territorial principal	A	TECH	950	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur territorial principal	A	TECH	832	0,00	3-3-2°	CDI
Ouvrier employé	A	TECH		0,00	A privé	CDI
Technicien	A	TECH		0,00	A privé	CDI
Technicien supérieur	A	TECH		0,00	A privé	CDI
Technicien territorial	B	TECH	389	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Le 108 108 Allée François Mitterrand 76006 ROUEN (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				
29/06/2016 - Détention de 1354 actions	AGENCE FRANCE LOCALE	Etablissement de crédit	Société anonyme à conseil d'administration	135 400,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 125

Nombre de membres présents : 121

Nombre de suffrages exprimés : 121

VOTES :

Pour : 99

Contre : 13

Abstentions : 9

Date de convocation : 08/12/2023

Présenté par (1) M. ROULY, Vice-Président,

A H2o le 18/12/2023

(1) M. ROULY, Vice-Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil

A H2o, le 18/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

MAYER-ROSSIGNOL Nicolas	
-------------------------	--

Certifié exécutoire par (1) M. ROULY, Vice-Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.